à la difficulté exposée; car il vient d'y répondre lui-même avec un aplomb superbe, quand il décide à la fin de son article que: « Ils font donc comme la Rubrique le veut, ceux qui s'étendent de tout leur long, la face contre terre, en arrivant au pied de l'autel pour commencer l'office du Vendredi-Saint.»

Qu'est-il besoin de recourir à une autre lumière? Firmin Paris vient de tourner la difficulté et d'assurer que ceux qui font comme lui, c'est-à-dire qui se couchent de tout leur long, le Vendredi-Saint, avant de commencer l'office, font comme le veut la Rubrique.

Quant à moi, avant de me ranger à l'avis de Firmin Paris, j'aime mieux que l'on ait recours à la Congrégation des Rites, je préfère attendre pour savoir quelle est la coutume suivie à Rome, le Vendredi-Saint, au sujet de la question qui nous occupe.

La philologie n'a rien à voir dans l'interprétation des rubri ques.

Il nous suffirait de savoir la coutume suivie à Rome pour nous déterminer à la suivre. Et si, par hasard, on ne se conchait pas de tout son long à Rome, comme le veut Firmin Paris, que dirait-il? Car à Rome, on a dû bien interpréter cette rubrique dès les commencements et on a dû continuer à bien la suivre. Il est donc plus sage d'attendre, afin de bien savoir à quoi s'en tenir.

S'il fallait se coucher de tout son long, comme le prétend Firmin Paris, pourquoi est-il dit dans le missel: «Ministri prostrati aliquandiu orant»? Se couche-t-on pour prier? Tous les jours nous disons dans nos prières du soir ou du matin: «Prosterné devant votre Divine Majesté, je vous adore etc.» Est-on couché en disant ces paroles?

Je diffère d'opinion avec Firmin Paris. « Se prosterner » ne

veut pas dire se coucher de tout son long.

Je prétends, avec Falise, que le célébrant, le Vendredi-Saint, doit mettre les genoux in plano, incliner la partie supérieure du corps, en s'appuyant sur le coussin placé sur le second degré, et cela pendant l'espace d'un Miserere.

Il me semble que, s'il fallait se coucher de tout son long, le coussin ne serait pas placé sur le second degré, mais bien sur le

premier. La raison saute aux yeux.